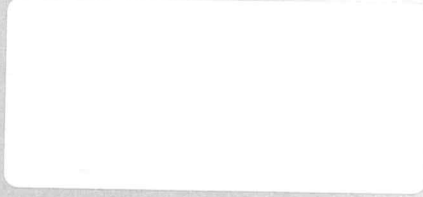




**SARL NOUVEAU GARAGE DE LA CHAUSSEE**  
 14, Rue de la Chaussée  
 SIRET : 33332818500017 / APE : 4511Z  
 TVA intra : FR24333328185  
 59570 BAVAY  
 0327631130  
 Garage.cretu@wanadoo.fr



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTÉ	REP. CODE	DATE DE RELEVÉ
Facture	11/01/2024	22 763	LOISEAU LECOEVRE MARIE LOUI		Payable le 11/01/2024
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VEHIC			
318366	32051				

MARQUE	PLATEAU	DATE D'IMM. EN CIRCUIT	TYPE	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
Citroën	C3	29/11/2017	00AA		1
		VF7SXHNZTHT721991	ES797JR		
			67 444	14982	

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	CT
MOM2	2.80	TTC 74.40	208.32	2
REPLACER KIT DISTRIBUTION + COURROIE ALTERNETEUR				
1654515880	1.00	316.58	316.58	2
KIT DE DISTRIBUTION COMPLET				
9819833380	1.00	63.48	63.48	2
COURROIE COMMANDE ACCESSOIRE				
NET	1.00	3.60	3.60	2
NETTOYANT				

Nos travaux sont facturés au temps constructeur et aux taux horaires en vigueur

Votre règlement: 591.98 euros réglés par carte bleue.

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 90.335 du 12 mai 1990). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

Tot. HT  
493,32

Tot. TTC  
591,98

NET À PAYER

591,98 EUR

(1 Euro=6.55957 FRF) soit 3883.13 francs

CT	MONTANT HT	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
2	493,32	20,00	98,66
	Total TVA :		98,66

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable, si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social, si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun. Voir au verso nos conditions générales de réparation.

1/1

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CITROËN REVISION  
citroen.fr

193.74

Total TVA : 32,29

calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable, si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social, si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun. Voir au verso nos conditions générales de réparation.

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT